

PROSPECT'AURA 2040



***Prenons en main l'avenir**
de l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes.*

Une étude prospective
conduite par les
Chambres d'agriculture
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Pour explorer les
futurs possibles et
leurs impacts sur
l'agriculture.

Un projet
porté par
et pour la
profession
agricole





Les influences externes qui pèsent sur les filières agricoles et agroalimentaires d'Auvergne-Rhône-Alpes sont multiples : évolution des attentes sociétales, adaptation au changement climatique, évolutions réglementaires... pour n'en citer que quelques-unes.

Le contexte interne du secteur est lui aussi porteur de nombreuses incertitudes, à commencer par sa capacité à attirer de nouveaux actifs pour faire face aux besoins en travail, à adopter les nouvelles technologies pour réorganiser son fonctionnement et à faire évoluer ses systèmes de production et de transformation.

Face à cela, les responsables professionnels des Chambres d'agriculture ont décidé de se saisir de ces enjeux pour être moteur des transitions annoncées en conduisant une étude de prospective à l'échelle régionale pour et par les agriculteurs.

Gilbert GUIGNAND,

Président de la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes



La prospective, selon Michel Godet, consiste à "éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles". L'agriculture et la prospective partagent une longue histoire. C'est dans l'ADN des agriculteurs de se projeter dans le futur : lorsqu'un agriculteur sème, il pense déjà aux semences des années suivantes.

Cependant, ils sont souvent les grands absents des études prospectives. Pourtant, les agriculteurs ne sont pas de simples exécutants, mais de véritables entrepreneurs qui s'investissent et prennent leur avenir en main.

Partant de ce constat, les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes s'investissent depuis 2023 dans l'étude prospective Prospect'AURA 2040, une initiative visant à anticiper les changements et défis futurs, à se préparer, à saisir les opportunités et à affiner les stratégies.

Ce projet est mené par un groupe de 22 agriculteurs et agricultrices élus des Chambres d'agriculture, ainsi que 15 agents issus de tous les départements, formés à la prospective par le cabinet GERPA. En associant directement plus de 200 agriculteurs et partenaires du monde agricole, cette prospective vise à garantir que les transitions nécessaires soient maîtrisées et bénéfiques pour l'ensemble du secteur. Les responsables des Chambres d'agriculture souhaitent ainsi placer l'agriculture au cœur des réflexions d'avenir et transformer les défis en opportunités.

Yannick FIALIP,

Président de la Commission Economie Régionale
et de la Chambre d'agriculture de Haute-Loire



P. 4-5

**les grandes étapes
de PROSPECT'
AURA 2040**

P. 6-7

SCÉNARIO 1

**Beaucoup
d'exigences et
peu de moyens**

P. 8-9

SCÉNARIO 2

**Pacte productivité
et tensions autour
de l'agriculture**

P. 10-11

SCÉNARIO 3

**Territorialisation
de l'agriculture
d'Auvergne-Rhône
-Alpes**

P. 12-13

SCÉNARIO 4

**Libéralisation
et agriculture
de firme**

SOMMAIRE

P. 14-15

SCÉNARIO 5

**Fort virage
agroécologique
entre opportunités
et contraintes**



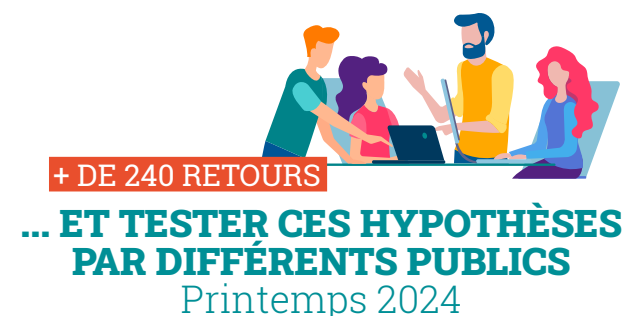
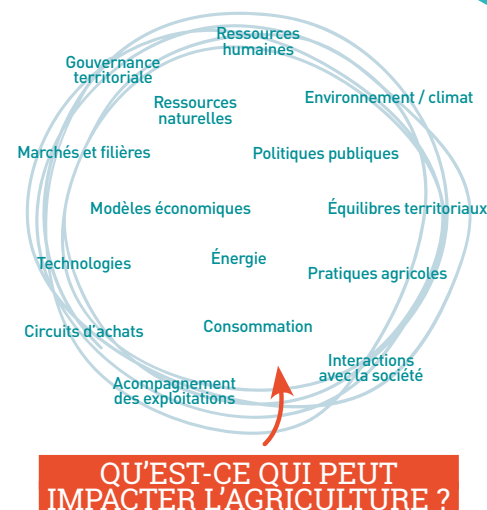
PROSPECT' AURA 2040

Une étude prospective conduite par
les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes

Les grandes étapes



2 IDENTIFIER LES VARIABLES DU CHANGEMENT Automne 2023



UNE PROSPECTIVE POUR EXPLORER LES FUTURS POSSIBLES

Prospect'AURA 2040 explore les futurs possibles de l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et analyse les impacts sur les exploitations, les filières, les territoires... afin d'anticiper les enjeux de demain pour agir aujourd'hui.

Ces avenirs sont racontés dans 5 scénarios plausibles et contrastés de l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2040.

UNE PROSPECTIVE PAR ET POUR LA PROFESSION AGRICOLE

22 élus et 15 agents des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes œuvrent ensemble depuis 2023 à la réalisation de cette étude.

Ils ont suivi une formation-action sur la méthode prospective du Conservatoire national des Arts et Métiers, accompagnée par le cabinet GERPA.

LES + DU COLLECTIF

Prospect'AURA 2040 a associé un large panel d'acteurs tout au long de sa démarche. Plus de 200 personnes ont été entretenues et plusieurs dizaines d'ateliers ont été organisés en région et en départements, associant des filières, des organismes agricoles, des syndicats, des collectivités, des jeunes en formation, la société civile...



PROSPECT'AURA 2040

Une étude prospective conduite par les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes

SCÉNARIO 1

Beaucoup d'exigences et peu de moyens



URGENCE CLIMATIQUE ET RÉGLEMENTATION

Renforcement des réglementations et objectifs climatiques, mais qui subissent les incertitudes et les crises en stop & go.



LE RECU DE L'EMPLOI

agricole s'est amplifié et n'a pas été compensé par le développement de l'emploi salarié. La tendance à l'agrandissement des fermes s'est confirmée.

PAC ENVIRONNEMENTALE SOUS CONTRAINTE BUDGÉTAIRE

La PAC est devenue un outil coercitif pour atteindre les objectifs environnementaux dans le secteur agricole. Les subventions agricoles sont fortement conditionnées par des critères environnementaux.

DUALITÉ DES EXPLOITATIONS EN AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

De grandes exploitations qui utilisent beaucoup de main-d'œuvre salariée et/ou d'automatisation, et de petites exploitations sous contraintes avec divers projets et profils.



POUR EN SAVOIR PLUS :
aura.chambres-agriculture.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Proportionnalité*

100ans
ensemble


**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Des « politiques de stop and go » à tous les échelons

Les décennies 2020 et 2030 ont été des années de prises de conscience de l'urgence climatique. Le changement climatique exacerbe les défis pour les agriculteurs, avec des variations extrêmes affectant les rendements et la stabilité des productions. En réponse, des politiques publiques plus « vertes » ont été mises en place dans tous les secteurs d'activité. Cependant, les moyens et les plans d'actions, sans cesse bousculés par un contexte incertain et fluctuant, sont de type « stop and go » ce qui n'apporte pas la stabilité pour se projeter à long terme.

La PAC¹, sous contrainte budgétaire, est ainsi devenue un outil pour l'atteinte des objectifs environnementaux et climatiques par le secteur agricole de manière coercitive. Les politiques de compensation carbone, caractérisées par une approche intermittente et inefficace, ne permettent pas aux exploitations de réaliser les investissements nécessaires pour changer leurs pratiques. Le paiement des externalités positives reste très limité et non structurant pour les exploitations.

Les Régions prennent en partie le relais et des politiques volontaristes ont pu être mises en place mais les objectifs et actions manquent de stabilité et dépendent de la couleur politique locale. Les collectivités ont renforcé leur action notamment sur les sujets eau, air, paysage et définissent des règles voire des programmes qui s'imposent à l'agriculture sur leur territoire. Ces programmes sont rarement réfléchis et construits avec la profession agricole, avec des différences selon les territoires et les rapports de force locaux.

Une sensibilité au prix importante et des GMS qui dominent

Le prix demeure l'un des premiers critères d'achat notamment pour les ménages à faible revenu. Les GMS dominent toujours le marché, bien qu'elles aient intégré davantage de produits locaux et sous cahier des charges dans leurs offres. Les circuits d'achats alternatifs comme les magasins de producteurs, les coopératives bio, et l'achat direct auprès des agriculteurs, se développent mais restent secondaires par rapport aux grandes surfaces. Celles-ci conservent leur monopole pour la distribution des denrées alimentaires ce qui leur permet de capter une part importante de la valeur ajoutée malgré des réglementations qui cherchent à mieux la répartir. Ce pouvoir des GMS contribue fortement au manque de rentabilité des exploitations dans un contexte d'augmentation des coûts des charges et intrants.

Le recul du nombre d'actifs agricoles s'est amplifié

En Auvergne-Rhône-Alpes, le développement de l'emploi salarié n'a pas permis de compenser l'emploi familial. La majorité des filières n'est pas parvenue à trouver les leviers suffisants pour favoriser l'attractivité des métiers et contrer le vieillissement des chefs d'exploitations. Ainsi, la pénurie de main-d'œuvre agricole reste une problématique majeure. Les exploitations sont de plus en plus dépendantes des services externalisés et des emplois partagés. Si le travail en agriculture évolue, l'attractivité des métiers reste faible, exacerbant les tensions sur le marché de l'emploi. Les exploitations familiales traditionnelles dominent toujours mais sont menacées par le manque de renouvellement des générations.

Ainsi, la tendance à l'agrandissement des exploitations agricoles s'est confirmée. Ces expansions ont souvent résulté de regroupements d'exploitations familiales.

Les capitaux sont majoritairement restés la propriété des chefs d'exploitation agricole, parfois complétés par un soutien financier de la filière sous la forme de subventions pour faciliter les reprises ou les investissements.

Un développement technologique continu mais disparate

Afin de pallier le manque de main d'œuvre et améliorer les conditions de travail, la technologie s'est globalement développée dans les exploitations mais à des degrés variés selon les filières et les profils des agriculteurs, et principalement selon leurs capacités d'investissement. Ainsi, les grandes exploitations ont largement adopté les nouvelles technologies numériques comme génétiques. L'automatisation s'est également démocratisée et concerne désormais des tâches variées. Le développement technologique est toutefois plus limité dans les petites exploitations à cause des coûts élevés dans un contexte où le soutien financier pour l'innovation est insuffisant.

Plus généralement, l'accompagnement des exploitations est moins structuré, avec une diminution des fonds publics pour la recherche et le conseil. La recherche est financée avec des fonds publics plus restreints complétés par des fonds privés. Dans ce contexte, les travaux de recherche appliquée sont moins nombreux. Les interprofessions jouent un rôle important pour orienter la recherche.

Volume ou valeur, une polarisation exacerbée des stratégies agricoles

Face à ces défis, deux trajectoires principales se sont dégagées dans le secteur agricole. La première approche est axée sur l'augmentation des revenus par le volume de production, nécessitant une forte technicité et productivité, et le développement d'une plus grande autonomie pour réduire les coûts de production. La seconde stratégie repose sur la création de valeur ajoutée à travers des marchés segmentés, soutenus par des filières longues ou des circuits courts proches des agglomérations et des zones touristiques, profitant du relatif essor de l'e-commerce.

Cependant, dans un contexte de faible rentabilité et de conditions de travail difficiles, des agriculteurs jettent l'éponge et abandonnent. C'est particulièrement le cas des exploitations de taille intermédiaire.

En raison de marges relativement faibles limitant la capacité d'investissement ou de recrutement, de choix de systèmes extensifs efficaces mais sans modernisation, et d'une charge de travail trop importante, ces exploitations ont largement perdu en attractivité, n'ont pas été reprises lors de la cessation d'activité et se sont raréfiées au fil des ans.

Finalement, conséquence de ces contraintes accrues, l'agriculture est devenue profondément duale avec d'un côté, de très grandes entreprises faisant largement appel au salariat et à l'automatisation, et de l'autre, des exploitations de plus petite taille reposant sur de petits collectifs d'emploi avec une faible part de salariat et/ou qui externalisent une partie des tâches. Cette polarisation est aussi spatiale, les exploitations proches des zones urbaines et touristiques et/ou sur des zones AOP/IGP peuvent adopter des stratégies plus diverses que les exploitations qui en sont éloignées. Ceci est renforcé par une urbanisation grandissante et une désertification des zones rurales plus éloignées des zones d'emploi.

1 - PAC : Politique Agricole Commune

2 - GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

3 - AOP/IGP : Appellation d'Origine Protégée / Indication d'Origine Protégée

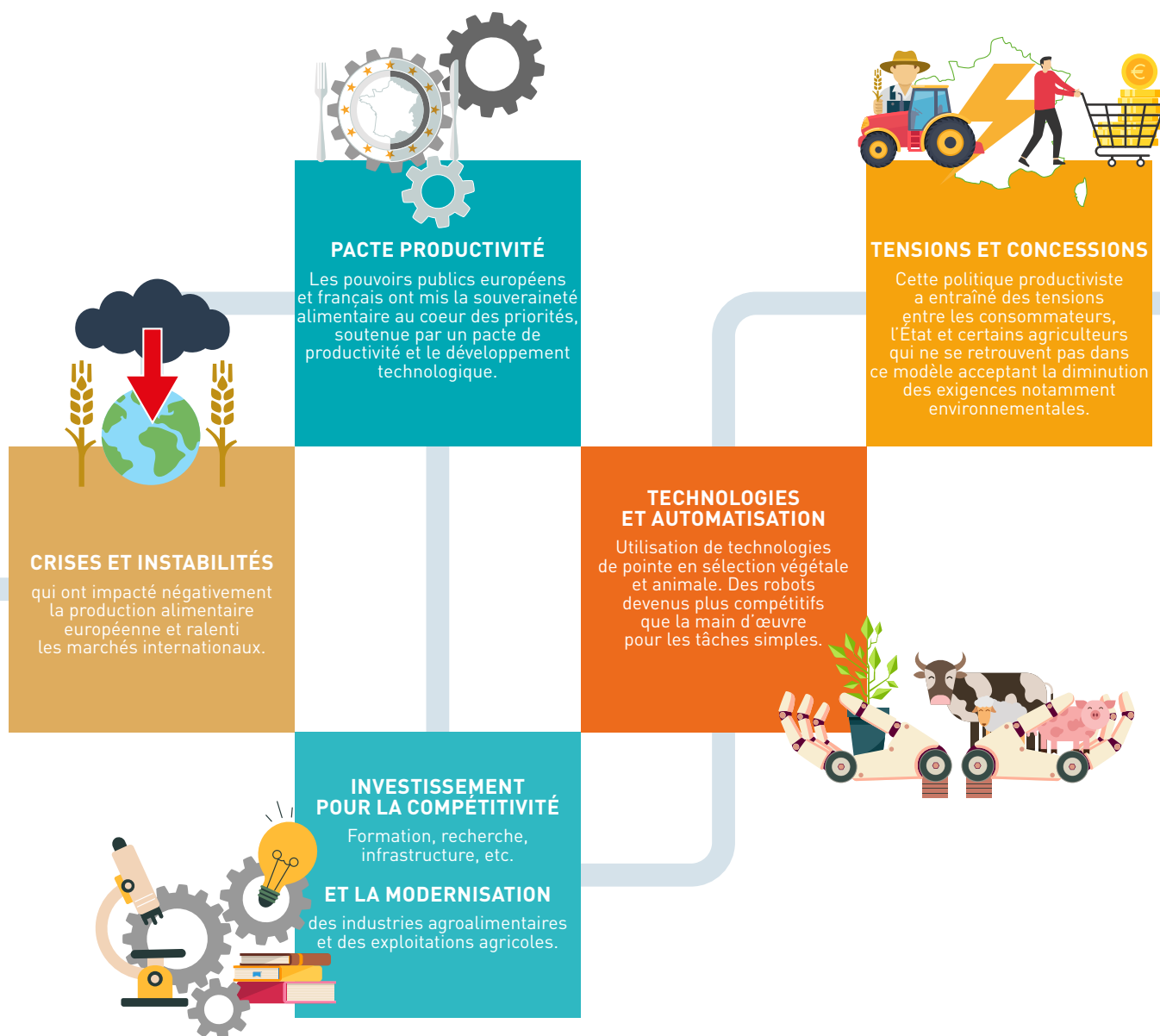


PROSPECT'AURA 2040

Une étude prospective conduite par les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes

SCÉNARIO 2

Pacte productivité et tensions autour de l'agriculture



POUR EN SAVOIR PLUS :
aura.chambres-agriculture.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

100ans
ensemble


CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'agriculture et la souveraineté alimentaire, des priorités en période de crises

En 2040, la souveraineté alimentaire est une priorité en Europe et en France. En effet il faut faire face à des crises majeures qui perturbent la sécurité des approvisionnements agricoles et rendent les marchés internationaux instables : changements climatiques, crises géopolitiques et économiques.

Les consommateurs recherchent avant tout les prix les plus bas, tout en étant sensibles à l'impact de l'alimentation sur leur santé et la durabilité. Ils utilisent la virtualisation de la distribution alimentaire et des applications d'évaluation nutritionnelle. Des comparateurs en ligne les aident à choisir entre les pure players digitaux¹ et les grandes enseignes traditionnelles. Ils se tournent également vers des producteurs locaux ayant relevé les défis logistiques et économiques des canaux digitaux, souvent grâce à des collectifs. Les achats alimentaires se polarisent ainsi entre enseignes low-cost et circuits très qualitatifs.

Pour soutenir l'accès à l'alimentation, la PAC² est devenue une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC) centrée sur un « Pacte Productivité » facilitant le déploiement de technologies et la mise en œuvre de règles souples pour la production agricole. Les réglementations sur le bien-être animal et l'environnement se sont assouplies, reposant davantage sur le progrès technologique et la robotisation. La région AURA, ainsi que les collectivités et organismes agricoles, soutiennent cette initiative en investissant dans la compétitivité à travers la formation, la recherche et les infrastructures. Des aides à la modernisation des industries agroalimentaires ont également été mises en place pour améliorer l'efficacité des filières. Des seuils d'autonomie alimentaire contraignants sont coconstruits par les collectivités, les filières et les organismes agricoles.

Un « Pacte Productivité » soutenu par le développement technologique et des spécialisations territoriales

Ces dynamiques poussent à la spécialisation des territoires, avec des zones intensivement dédiées à l'agriculture et à l'exploitation forestière d'une part, et la sanctuarisation d'espaces naturels d'autre part, exacerbant les fractures territoriales de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ambition productive et la fracture territoriale se reflètent dans les pratiques agricoles, soutenues par les avancées scientifiques et technologiques qui diminuent les coûts de production et améliorent la rentabilité et la compétitivité. Les réglementations ont été assouplies et l'accès à la technologie facilité par une baisse des coûts : sélection végétale et animale, automatisation et robotisation sont en fort essor. Ces développements technologiques servent aussi les exigences environnementales, permettant un pilotage précis des itinéraires techniques et une gestion optimisée des intrants. De nouveaux espaces sont mis en production pour augmenter la SAU³ : jachères, surfaces peu productives, friches... L'optimisation des surfaces est aussi atteinte par le hors-sol, les serres de production ou l'agriculture urbaine. Les modes productifs se polarisent entre massification et économies d'échelle d'un côté, et techniques de productions locales avec des systèmes à hauts rendements sur de faibles surfaces de l'autre.

Pour accompagner ce mouvement, tout l'écosystème agricole se mobilise. Le conseil global est devenu la norme, le collectif connaît un regain d'intérêt, notamment sur les questions techniques, tandis que les modules de formation à distance et les groupes informels sur les réseaux sociaux gagnent en popularité. La recherche fondamentale et appliquée continue de progresser. L'INRAe, les écoles d'ingénieurs, les instituts techniques, les stations expérimentales et les Chambres d'agriculture mutualisent et rationalisent leurs moyens. Les Chambres d'agriculture jouent un rôle de coordination essentiel pour maximiser l'efficacité productive. Le fonds de formation Vivéa évolue pour accompagner tous les profils agricoles, y compris les salariés et les stagiaires.

Des exploitations agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes en mutation

L'arrivée massive de la technologie dans les exploitations agricoles transforme profondément leur fonctionnement. Le besoin de main-d'œuvre diminue, et de nouveaux profils deviennent essentiels, comme les gestionnaires de robots. Cette substitution du travail par le capital nécessite d'importants investissements, réalisés avec le soutien de la PAAC, des Régions, ou encore d'investisseurs privés comme l'industrie agroalimentaire ou la grande distribution qui ont développé des modèles de contractualisation, voire d'intégration. Ces acteurs privés captent une part croissante des capitaux des exploitations d'Auvergne-Rhône-Alpes, au détriment du modèle traditionnel de détention en propre par les agriculteurs. Ce mouvement pousse au développement du salariat et à la multiplication des grandes entreprises agricoles très performantes dans la Région, ciblant les marchés nationaux et européens, répondant à la demande pour des produits standards à faible prix, tandis que les exploitations familiales de taille modeste se tournent vers des marchés à plus forte valeur ajoutée et vers une forte diversification.

Les débouchés pour les productions alimentaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes en filières longues comme en circuits courts sont ainsi favorisés. Des filières agricoles délaissées sont redynamisées et des marques « Origine France » se développent, pouvant entrer en concurrence avec les circuits courts historiques et les produits sous SIQO⁴ qui bénéficient encore de soutiens publics. Poussées par l'industrie agroalimentaire via la contractualisation, ces marques et filières de valeur sont aussi portées par des agriculteurs eux-mêmes, parfois accompagnés par les collectivités locales, parfois en collectifs. Cependant, certains agriculteurs n'arrivent pas à s'emparer de ces opportunités et disparaissent.

La mise en place de ce modèle entraîne des tensions significatives entre une partie de la société civile et des agriculteurs. Certains s'opposent à faire des concessions sur les pratiques agricoles traditionnelles pour atteindre une productivité maximale, telles que l'utilisation accrue de technologies avancées, la réduction du travail manuel par l'automatisation, et l'adoption de pratiques intensives perçues comme moins durables. Cette politique alimentaire favorise également le développement de l'agriculture en dehors des zones agricoles traditionnelles, introduisant des profils d'exploitants et des modèles d'exploitations diversifiés. Cela se traduit par l'émergence de grandes exploitations financées par des investisseurs extérieurs, des entreprises agroalimentaires ou des grandes métropoles, au détriment des exploitations familiales traditionnelles. Ces tensions se manifestent par la montée de « communautés agricoles » engagées, composées d'agriculteurs et de citoyens.

1 - Entreprise qui exerce son activité uniquement en ligne

2 - PAC : Politique Agricole Commune

3 - SAU : Surface Agricole Utile

4 - SIQO : Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine

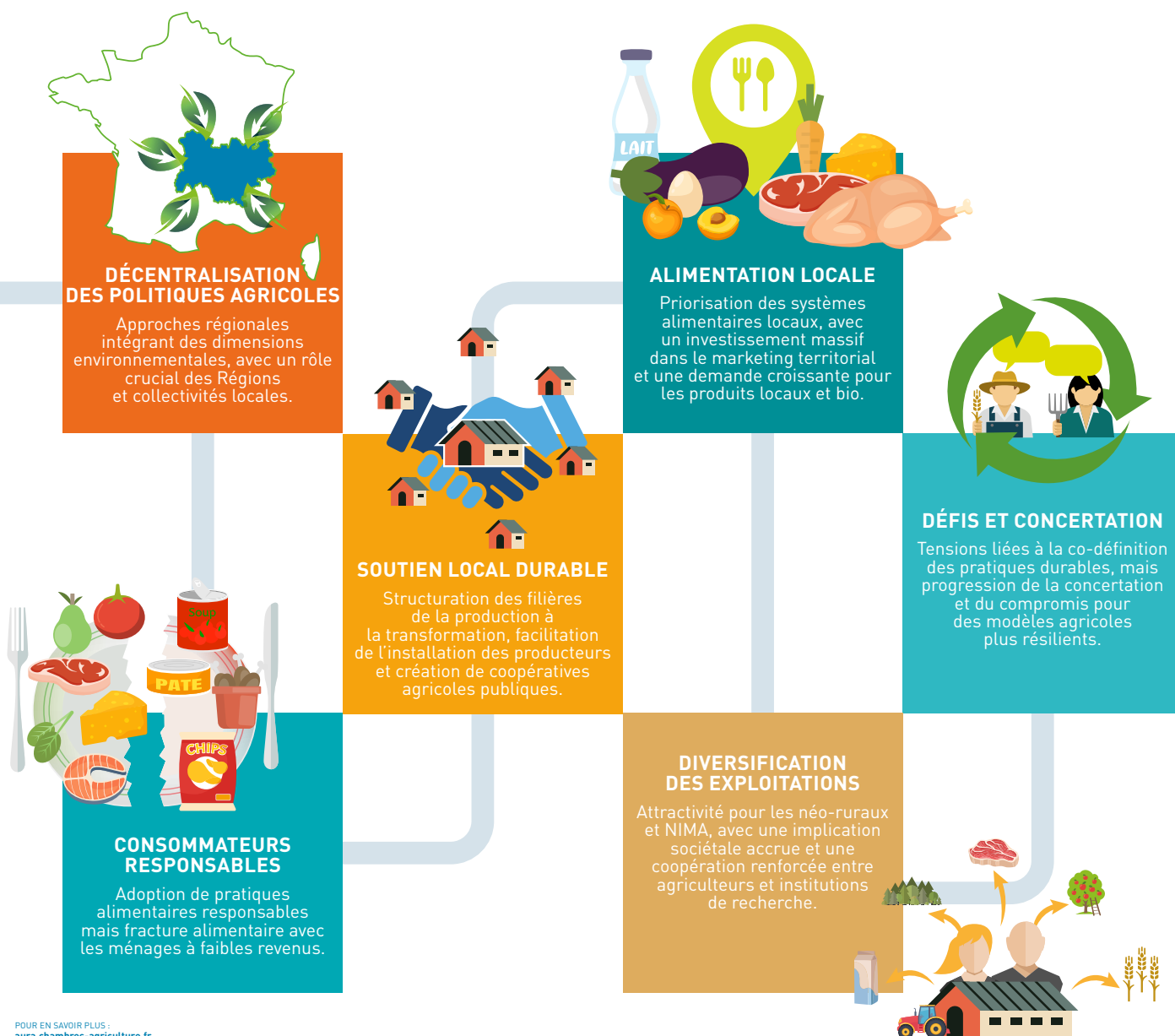


PROSPECT'AURA 2040

Une étude prospective conduite par les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes

SCÉNARIO 3

Territorialisation de l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes



POUR EN SAVOIR PLUS :
aura.chambres-agriculture.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

100ans
ensemble


CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une régionalisation des enjeux et des moyens

En 2040, les politiques publiques agricoles favorisent des approches décentralisées, allant jusqu'à se traduire en « politiques de ruralité » intégrant une importante dimension environnementale. Les programmes et aides de la PAC sont relativement régionalisées pour intégrer les spécificités des territoires, entre ambitions agricoles et objectifs environnementaux dont la préservation des ressources naturelles. À l'échelon national, les Régions et collectivités accompagnent les territoires dans leurs transitions et dans la valorisation de leurs atouts, en concertation avec la profession agricole et la société civile. Elles encouragent la coopération et la circularité entre les acteurs des différentes filières, les systèmes alimentaires locaux durables et les marchés intérieurs, ce qui contribue à des rééquilibres entre territoires urbains et ruraux.

Ces évolutions politiques résonnent avec les prises de conscience sociétale des consommateurs autour de l'alimentation : qualité, santé, impacts environnementaux de l'agriculture, revenus des producteurs... qui les poussent à adopter une alimentation responsable, élargissant leur consentement à payer pour des produits premium mais installant aussi une forme de fracture alimentaire pour les plus faibles revenus pour lesquels le prix demeure le premier critère de choix. Des outils tels que des prix planchers, une sécurité sociale de l'alimentation, une notation obligatoire des produits basée sur la durabilité et la notion de local, ainsi que des taxes pour les produits non conformes peuvent être mobilisés pour réduire la fracture alimentaire et la polarisation de la consommation. La traçabilité des produits est également améliorée grâce à la démocratisation de la blockchain.

Les collectivités locales soutiennent également l'approvisionnement local durable en structurant des filières de la production à la transformation. Elles accompagnent l'installation des producteurs et créent des réserves foncières pour le maraîchage, les circuits courts ou la protection des ressources en eau et peuvent aller jusqu'au portage de capitaux voire à la régie avec des « coopératives agricoles publiques ».

Coopération, circularité et reconquête des marchés locaux

Les marchés d'exportation continuent de fonctionner, principalement pour écouler les productions excédentaires. Cependant, la prise de conscience politique et citoyenne de la nécessité d'une plus grande sobriété a incité les populations à privilégier des systèmes alimentaires plus locaux. Pour la plupart des produits, des prix différenciés entre les débouchés intérieurs et les contrats spots accompagnent cette transition. Ainsi, les acteurs économiques et institutionnels ont massivement investi dans le marketing territorial. Des marques territoriales ont émergé et des réponses industrielles variées se sont organisées à différents niveaux. Les produits sous SIQO¹ qui répondent à cet engouement autour du « local » et de la durabilité ainsi que les produits Bio locaux connaissent une demande croissante. Les marchés d'exportation continuent de fonctionner, principalement pour écouler les productions excédentaires. Les acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent autour des convergences territoriales : les échanges entre les filières végétales et animales se développent par exemple pour améliorer l'autonomie protéique régionale. Des contrats locaux sont établis entre les transformateurs et les agriculteurs pour garantir l'identité régionale des produits et la juste répartition de la valeur ajoutée. Les agriculteurs s'impliquent dans leurs outils économiques, deviennent actionnaires des coopératives et jouent un rôle actif dans la communication pour promouvoir leur filière.

Selon les exploitants, cet engagement dans la coopération est parfois très volontaire, parfois poussé par la nécessité dans un contexte où la quête de la rentabilité des exploitations, sous contrainte environnementale, incite à produire « plus avec moins », à se diversifier, à maximiser la circularité des modèles alors que nombre d'avancées technologiques restent difficilement accessibles financièrement ou peu acceptables socialement.

Investissement dans l'agriculture locale et mutation des exploitations

Les exploitations traditionnelles restent majoritaires, mais la facilitation à l'installation par les Régions et collectivités, les nouveaux modèles capitalistiques qu'elles proposent ainsi que les coopérations renforcée au sein des territoires favorisent la diversification des profils d'exploitations et d'exploitants attirant de nombreux des « néo-ruraux » et NIMA² parmi les chefs d'exploitation qui amènent avec eux des approches nouvelles, embarquant parfois les citoyens ou les entreprises locales dans le capital de leurs exploitations. Cette implication sociétale dans l'agriculture entraîne une orientation plus marquée par les apporteurs de capitaux et une relative perte d'autonomie des chefs d'exploitation dans leurs prises de décision. On observe ainsi la disparition de certains systèmes et pratiques agricoles. Il y a également une baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires, une augmentation de la production biologique et le développement du bois énergie ou de l'utilisation d'insectes en alimentation animale.

La coopération et la mutualisation des moyens touchent également l'accompagnement des agriculteurs et la recherche. L'INRAe, les écoles d'Ingénieur, les instituts techniques, les stations expérimentales et les Chambres d'agriculture mettent en commun et rationalisent leurs moyens. La profession agricole par les Chambres d'agriculture joue un rôle de coordination pour maximiser cette efficience.

Une tendance à la concertation et au compromis non sans tensions

Si ces modèles impliquant citoyens et entreprises progressent, c'est aussi que la profession agricole, soutenue par les collectivités et associations locales, communique désormais avec plus de pédagogie et de transparence, entretenant un dialogue plus constructif avec la société. Les controverses trouvent des terrains de concertation plus efficaces. Les agriculteurs travaillent plus souvent en partenariat avec des collectifs de citoyens pour favoriser

l'approvisionnement de proximité, l'agriculture urbaine ou les circuits courts. Sur des sujets tels que la production d'énergie et la préservation des ressources naturelles, le pragmatisme local l'emporte sur les postures politiques. Des unités de production d'énergie, gérées par de petits collectifs agricoles et des acteurs locaux, se développent. Elles s'intègrent dans des boucles d'économie circulaire, recyclant par exemple les biodéchets des ménages.

Mais cette implication sociétale dans l'agriculture n'est pas du goût de tous les chefs d'exploitation dont un certain nombre se sent dépossédé de sa prise de décision, et des tensions subsistent entre les agriculteurs concernant la co-définition des pratiques durables et souhaitables. La concertation, bien que démocratique se fait néanmoins dans des contextes locaux plus ou moins tendus (aléas climatiques, tensions sur les ressources (eau, hommes, etc.), couleur politique et rapport de forces locaux).

1 - SIQO : Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine

2 - NIMA : Non Issus du Milieu Agricole



PROSPECT'AURA 2040

Une étude prospective conduite par les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes

SCÉNARIO 4

Libéralisation et agriculture de firme



INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE

par les entreprises de l'aval et des distributeurs, notamment des GMS, dans tout ou partie du capital de certaines fermes pour assurer leur approvisionnement et la rentabilité de leurs outils, avec un affichage "Origine France".



DIFFICULTÉS ET DÉFIS

Renouvellement des générations, impacts du changement climatique, augmentation du coût des intrants et du transport.



ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

permettant l'ouverture des capitaux à des investisseurs étrangers, offrant des solutions de reprise et de portage financier pour les agriculteurs.

SÉCURITÉ ET PERTE DE MAÎTRISE

Le développement de la production sous cahier des charges jusqu'à l'intégration garantit aux agriculteurs des volumes et des prix avec une vision pluriannuelle, mais entraîne une perte de maîtrise plus ou moins forte sur les choix de gestion de leur entreprise.



POUR EN SAVOIR PLUS :
aura.chambres-agriculture.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Proportionnalité

100 ans
ensemble

CHAMBRES
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Des consomm'acteurs partagés entre le critère prix et leurs attentes sociétales

En 2040, la consommation alimentaire est hyper-segmentée, dictée par le cocktail de valeurs de chacun. Pouvant parfois se contredire entre elles, ces « valeurs alimentaires » très personnelles mêlent aspirations citoyennes (environnement, bien-être animal, refus de certaines pratiques agricoles...), recherche de plaisir, attention à la santé, pratiques communautaires... le tout sous forte contrainte budgétaire. L'attention portée à l'origine des produits est importante, la traçabilité étant facilitée par la blockchain. Les circuits-courts ont des parts de marché notables mais les grandes surfaces traditionnelles sont hégémoniques et s'appuient sur leurs marques de distributeur. Les Français qui ont les budgets les plus contraints se tournent vers la distribution low-cost dont la matière première est généralement importée.

Comme les consommateurs, les politiques publiques, enveloppes de la PAC ou orientations nationales, poussent à une production agricole « sous multiples contraintes » : santé, biodiversité, carbone etc. L'agriculture étant orientée par des politiques intersectorielles pour la plupart pilotées par le ministère de l'Environnement et centrées exclusivement sur les réductions de GES¹. Le développement agricole et l'accompagnement à l'installation des agriculteurs n'est plus une priorité publique. En parallèle, de nombreuses évolutions favorables de la réglementation, en particulier concernant l'ouverture des capitaux à des investisseurs étrangers, ouvrent des solutions de reprise et de portage financier pour des agriculteurs confrontés à une diminution très importante des aides publiques et à des besoins élevés en capitaux de reprise et de modernisation.

Un processus de financiarisation des exploitations d'Auvergne- Rhône-Alpes

Dans ce contexte de libéralisation de l'agriculture, les inégalités territoriales se sont renforcées car les firmes se sont principalement installées dans les zones de production les plus facilement exploitables et proches des nœuds logistiques et des métropoles. Ce mouvement exacerbe les difficultés démographiques : le renouvellement des générations des exploitants agricoles est très difficile et le développement de l'emploi salarié ne compense pas l'érosion de l'emploi familial. Faute de successeur familial ou de soutiens publics à la reprise des exploitations agricoles, l'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes se financiarise largement.

Cette financiarisation, qui était restée longtemps très limitée en Auvergne-Rhône-Alpes, est conduite sous diverses formes et avec diverses motivations. Les filières peuvent investir dans des exploitations pour assurer les volumes et ainsi, la viabilité économique des outils d'abattage et de transformation. L'aval (IAA² et/ou des enseignes de la distribution) assure ainsi l'approvisionnement pour sa production sous cahier des charges ou de marque distributeur, avec l'assurance d'en maîtriser les coûts. Les entreprises hors du monde agricole peuvent également apporter des capitaux dans des filières à fortes rentabilités, pour spéculer ou encore pour communiquer plus positivement sur leurs pratiques (exemple démarches RSE). Plus rarement, les investisseurs sont des collectifs citoyens et des collectivités qui s'assurent de leur accès à des produits de qualité, un modèle qui se retrouve principalement en zones péri-urbaines et dans des fermes à vocation maraîchère et/ou fruitière. Dans ce contexte, certaines filières pas assez rentables ou pas suffisamment intéressantes pour les investisseurs sont délaissées et périclitent.

Le salariat agricole se développe fortement, y compris concernant les chefs d'exploitation pour lesquels des profils de gestionnaires d'entreprises sont recrutés. Grâce à ce statut salarié, ils profitent de meilleures conditions de travail que les exploitants familiaux mais n'ont que peu d'autonomie face à leurs actionnaires pour orienter la stratégie. Des exploitations agricoles familiales résistent mais font face à des difficultés en termes de main d'œuvre et doivent faire appel à la délégation pour une partie des tâches.

Une recherche de compétitivité qui passe en partie par la technologie mais également par les productions non alimentaires

Le développement des exploitations « de firme » bénéficie à la fois de débouchés locaux – assurés notamment par les GMS³ – et de marchés mondiaux dynamiques, y compris en produits de qualité ou pour les utilisations non alimentaires des produits agricoles. Les productions non-alimentaires à vocation énergétique se développent particulièrement, concurrençant la production alimentaire au gré des pics des marchés des énergies fossiles.

Pour répondre à ces diverses demandes, les exploitations les plus performantes et bénéficiant d'investisseurs de poids améliorent en continu leur productivité et la compétitivité de leurs productions, s'appuyant, pour répondre aux exigences environnementales, sur d'importants investissements technologiques : OAD⁴ très perfectionnées, automatisation, biotechnologie ou robotisation.

Cependant, de nombreuses exploitations, notamment de taille plus modeste ou encore familiales, accèdent plus difficilement ou lentement à la technologie et aux gains de productivité. Pour tenter de gagner des marges, elles adoptent des stratégies de forte diversification avec des approches très variées. Pour garder la main, une part croissante d'agriculteurs choisit de s'émanciper des organisations collectives traditionnelles, se regroupant parfois entre eux pour gagner en poids commercial. Dans cette situation, la gouvernance agricole est marquée par des dissensions et une perte d'influence des organismes traditionnels.

Entre les exploitations de firme et les autres, l'écart se creuse, renforcé par une forte privatisation du conseil, avec des sociétés de conseils intégrant les firmes par apports de capitaux. La perte de maîtrise technique agricole est importante. Les metteurs en marché dispensent formations et conseils à travers un développement du coaching pour obtenir les produits dont ils ont besoin. Les financements publics se concentrent sur la recherche fondamentale.

Ce contexte de libéralisation de l'agriculture, partiellement créé par les inégalités territoriales pousse ainsi à renforcer les écarts entre territoires, les investisseurs ayant ciblé les exploitations dans les zones de production les plus accessibles. Il crée également un climat de tensions sociétales, alors que la communication sur l'agriculture est pour beaucoup entre les mains des industriels qui projettent une image idéalisée de l'agriculture qui ne reflète pas la réalité diverse du secteur. Entre des consommateurs, qui se sentent parfois trahis, et des agriculteurs, qui s'estiment incompris, les controverses agricoles se multiplient.

1 - GES : Gaz à Effet de Serre

2 - IAA : Industrie agroalimentaires

3 - GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

4 - OAD : Outils d'Aide à la Décision



PROSPECT'AURA 2040

Une étude prospective conduite par les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes

SCÉNARIO 5

Fort virage agroécologique, entre opportunités et contraintes



LES PRESSIONS SOCIÉTALES

face aux conséquences coûteuses du changement climatique, poussent les pouvoirs publics à prioriser l'environnement.



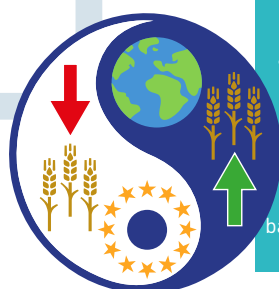
UNE APPROCHE INTÉGRÉE ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE

avec un focus sur les émissions de gaz à effet de serre et un paiement à l'actif pour la préservation et l'entretien des ressources naturelles. Les aides et pratiques autorisées sont conditionnées à un strict respect de la réglementation environnementale qui favorise les pratiques agroécologiques.



VÉGÉTALISATION RECONFIGURATION DES TERRITOIRES

En Auvergne-Rhône-Alpes, les productions se sont végétalisées, certains territoires ont abandonné les productions alimentaires au profit de la production énergétique et/ou forestière.



DES TENSIONS EXACÉRBEES

avec ceux qui ne se retrouvent pas dans ce modèle

UNE BAISSSE DE LA COMPÉTITIVITÉ

des filières alimentaires européennes face à d'autres bassins de production mondiaux.

POUR EN SAVOIR PLUS :
aura.chambres-agriculture.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

100ans
ensemble


CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une transition à deux vitesses

En 2040, face aux conséquences extrêmement palpables des changements climatiques et aux tensions économiques, les Français ont une consommation alimentaire marquée par une forte sobriété. Ceux qui peuvent, ou se donnent les moyens de prendre en compte d'autres critères que le prix dans leurs choix, privilégient les questions de durabilité. Ils sont également très attentifs aux impacts de l'alimentation et des pratiques agricoles sur la santé. Ces dynamiques amènent à une forte progression du bio, des protéines végétales, des aliments à haute valeur environnementale ou des produits étiquetés « bas carbone ». Les GMS ont appris à répondre pleinement à ces attentes. Avec leurs enseignes historiques mais aussi avec leurs filiales dédiées au vrac, au bio et/ou aux marques distributeurs en circuits courts, elles restent le canal privilégié des achats alimentaires des Français.

Poussées par la priorité environnementale, les politiques publiques nationales et européennes ont une approche intégrée des problématiques écologiques et agricoles incarnée notamment dans la Politique Environnementale et Agricole Commune (PEAC). Elles reposent sur un large panel d'indicateurs, réduction des GES¹ en tête, et soutiennent des politiques qui incluent des paiements à l'actif plutôt qu'à la surface ou une rémunération des externalités positives pour la préservation et l'entretien des ressources naturelles. Les aides donnent aussi la priorité à l'alimentation humaine, par rapport à l'alimentation animale et aux productions non alimentaires et posent de nombreuses contraintes sur les intrants, les OGM², etc.

Ce volontarisme environnemental amène à des rééquilibrages entre les territoires urbains et ruraux. Il conduit aussi à une amélioration de la préservation des ressources naturelles, liée à des obligations de résultats, mais cette progression est plus contrainte que concertée. Les Régions qui mettent en œuvre ces politiques ne disposent en effet que de peu de latitude quant à l'adaptation des objectifs et des moyens aux réalités territoriales. Les EPCI³, quant à elles, appliquent les directives régionales au niveau local, définissant ainsi les orientations agricoles, environnementales et alimentaires. La profession agricole joue un rôle principalement consultatif, tandis que les Chambres d'agriculture, régionalisées, ont un poids politique faible.

L'agriculture connaît toutefois un élan autour de l'adaptation et de l'atténuation des agriculteurs et filières au changement climatique. La compensation des pertes est mieux prise en charge grâce à la solidarité nationale et un système assurantiel en partie subventionné. Les exploitations agricoles adaptent leurs pratiques, réduisant significativement leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Cependant, pour certaines d'entre elles, cette diminution des GES se traduit par une baisse de la production agricole.

Dans les exploitations, les pratiques agroécologiques deviennent la norme : lutte intégrée, techniques culturales simplifiées, diversification des assolements, valorisation du pâturage... Les surfaces labellisées HVE⁴, Bio etc. se développent chaque année. Ces évolutions sont inégalement accompagnées par le déploiement technologique selon les filières et les profils des agriculteurs, et notamment selon leurs capacités d'investissement. En effet, les subventions d'investissement technologique sont conditionnées à l'utilisation de technologies décarbonées. Les OAD⁵ et l'utilisation des datas se sont développés, notamment pour mieux gérer les intrants et éviter les externalités négatives.

C'est une transition duale, notamment pour l'agriculture, qui doit prouver la pertinence des approches d'intensification agroécologique et bas carbone pour les productions de masse. Il y a un développement des micro-unités de production, des jardins partagés et de l'agriculture urbaine qui a favorisé une végétalisation accrue des paysages agricoles de la région, bien que certaines zones restent en marge de cette transition.

Mutation des profils des agriculteurs et des exploitations

La rémunération des actifs agricoles et la promotion des métiers agricoles allant jusqu'à des politiques d'immigration, la montée de « communautés agricoles » portées par de nouvelles générations d'agriculteurs qui ont su prendre en main leur communication, l'attention croissante de la société civile aux questions environnementales et l'investissement des EPCI dans la gouvernance agricole locale ont poussé à un développement de la multiplicité des profils d'exploitations et d'exploitants.

Les exploitations traditionnelles restent majoritaires, mais l'arrivée des « néo-ruraux » et NIMA⁶ parmi les chefs d'exploitation a contribué en partie à renouveler les structures capitalistiques des exploitations : actionnariat croisé entre exploitants (incluant troc, mutualisation d'équipements) ou co-détention, voire co-gestion, avec des collectivités territoriales ou des collectifs citoyens qui orientent la stratégie. Les investissements peuvent être financés par des capitaux provenant de démarches RSE, du mécénat ou encore des plateformes de financement participatif. La double-activité devient un choix assumé permis par les nouveaux modèles. Certaines filières et territoires ne profitent pas autant de cette mutation et font face à d'importantes pénuries de main d'œuvre seulement partiellement compensées par le développement technologique. Le recours à des prestations extérieures s'accroît dans des domaines d'activité variés : comptabilité, travaux des champs, conseil technique ce qui impacte la rentabilité des exploitations. De plus, si des communautés agricoles communiquent largement sur leurs pratiques écologiques comme la permaculture, le bio et l'agriculture urbaine, mobilisant citoyens et associations ; la profession agricole dans son ensemble peine à se faire entendre, avec des tensions croissantes entre ses divers acteurs et des décisions imposées sur des sujets comme le partage de l'eau.

Une recherche de rentabilité dans un contexte de baisse de compétitivité

L'accentuation des différences de normes entre l'Europe et d'autres bassins de production mondiaux a réduit la compétitivité des filières européennes ce qui freine les exportations. Les marchés Français (local et national) sont ainsi devenus plus attractifs mais également plus concurrentiels voire saturés. Les productions sous SIQO qui ont de fait intégré des critères environnementaux et climatiques dans leurs cahiers des charges parviennent plus facilement à sortir leur épingle du jeu grâce à la restauration collective notamment, mais font face à une concurrence accrue sur leurs marchés historiques.

Malgré une rémunération des externalités, certaines exploitations, trop impactées par le changement climatique et les réglementations environnementales, réduisent ou abandonnent les productions alimentaires, notamment l'élevage, au profit de la production énergétique et forestière. Elles profitent des nouvelles opportunités de la bioéconomie, comme la production de viande synthétique, d'insectes, de biocarburants et de bois pour la construction. Cependant, les agriculteurs rencontrent des difficultés à saisir ces opportunités, nécessitant un soutien et une adaptation continus et disparaissent. Les interprofessions jouent un rôle clé pour orienter la recherche. Le conseil individuel est non systématisé et plutôt dispensé par les groupements et les filières.

1 - GES : Gaz à Effet de Serre

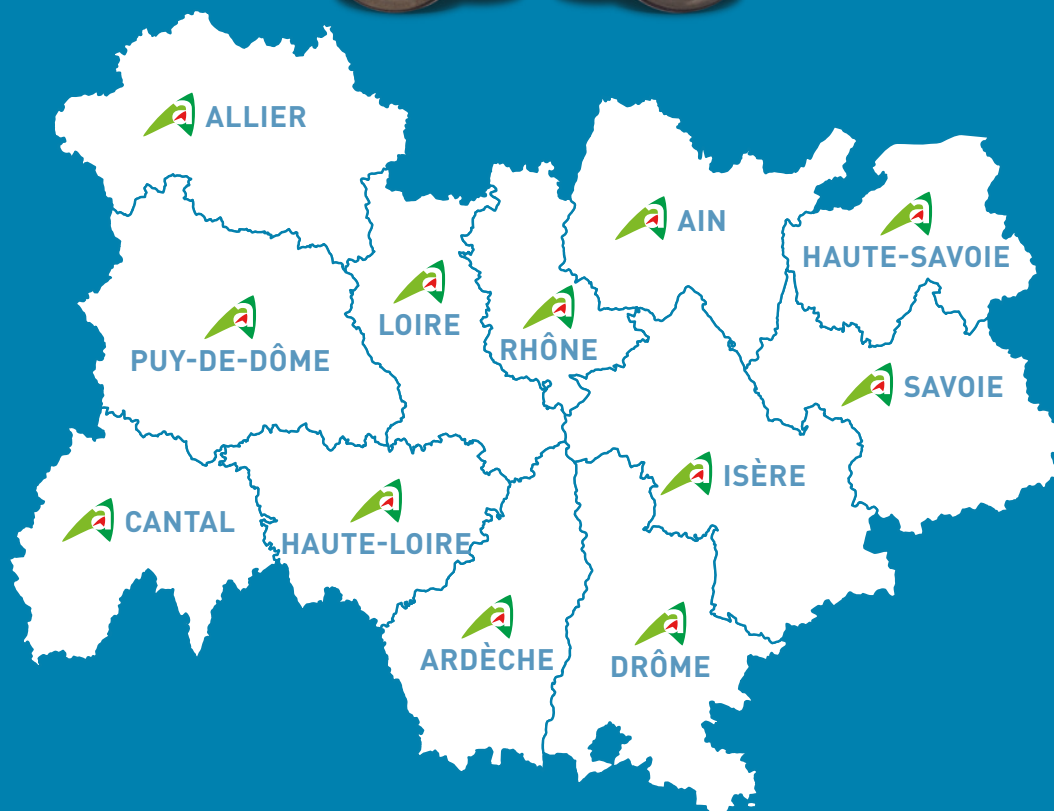
2 - OGM : Organisme Génétiquement Modifié

3 - EPCI : Etablissements publics de coopération intercommunale

4 - HVE : Haute Valeur Environnementale

5 - OAD : Outil d'Aide à la Décision

6 - NIMA : Non Issus du Milieu Agricole



AIN

Julien QUINARD
Gaëtan RICHARD
Jean-Marie FONTANET
04 74 45 47 43
accueil@ain.chambagri.fr



ALLIER

Philippe BOYER
Christine LEMAIRE
Franck VERNEZY
04 70 48 42 42
cda.03@allier.chambagri.fr



ARDÈCHE

Marlène MERLE
Benoît CLARET
Lucia LATRE
04 75 20 28 00
contact@ardeche.chambagri.fr



CANTAL

Nicolas BARDY
Mathilde BONESTEBE
Yann BOUCHARD
04 71 45 55 00
ca.cantal@cantal.chambagri.fr



DRÔME

Jordan MAGNET
Jean-Philippe BRECHET
Alice BOUTON
04 75 82 40 00
accueil@drôme.chambagri.fr



HAUTE-LOIRE

Alain BOUDET
Antony FAYOLLE
Claude ROCHE
04 71 07 21 00
cda43@haute-loire.chambagri.fr



SAVOIE-MONT-BLANC

Florent BELLEVILLE
Alexandre MOULIN
Yvane MARBLE
04 50 88 18 01
contat@smb.chambagri.fr



ISÈRE

Jordan CROZAT
Alexandre ESCOFFIER
Thomas HUVER
04 76 20 67 11
accueil@isere.chambagri.fr



LOIRE

Flora GEROSIER
REMI JOUSSERAND
Thomas FORICHON
04 77 92 12 12
cda42@loire.chambagri.fr



PUY-DE-DÔME

Sabine THOLONIAT
Richard RANDANNE
Nicolas COUDRAY
04 73 44 45 46
contact@puy-de-dome.chambagri.fr



RHÔNE

Aurélien RATTON
Pascal GIRIN
Jean-Benoît FERRIERE
04 78 19 61 10
contact@rhône.chambagri.fr



AURA

Yannick FIALIP
Jean-Baptiste BORRES
Magali BOULLEAU
Alexia DELTREIL
04 73 28 78 30
accueil@aura.chambagri.fr



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES